



Association Nationale des Arbitres de Volley-Ball

F.F.V.B.

17 rue Georges Clémenceau

94607 CHOISY- LE-ROI

Les courriers sont à adresser à :

Claude Barthes

27 rue de la Barre

81200-MAZAMET

Madame Chantal JOUANNO

Ministre des sports

95, avenue de France

75650 PARIS Cedex 13

Mazamet le 01/02/2011

Objet : arbitres FFVB,

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de solliciter votre aide aux fins de médiation dans le litige qui oppose actuellement les arbitres de volley-ball à leur fédération relativement au non respect des engagements pris par la Fédération Française de Volley-ball envers eux.

L'Association Nationale des Arbitres de Volley-ball (ANAVB) a pour mission de défendre les arbitres de Volley-ball adhérents et privilégie le dialogue avec les différents acteurs du monde du volley-ball. Cependant, nous sommes aujourd'hui dans une impasse.

Le remboursement des frais de déplacements des arbitres doit se faire mensuellement par décision de l'Assemblée Générale du Lavandou en 2005. Comment pouvons-nous exiger l'application de ce vote, sachant que les clubs paient une redevance en quatre mensualités calculée sur les déplacements de la saison passée ?

Compte tenu des difficultés financières fédérales, il nous a été imposé pour cette saison encore, un effort : à savoir accepter un premier paiement au plus tard le 31/12/2010, engagement verbal pris par le Président de la FFVB lors de l'Assemblée Générale de notre association le 04 septembre 2010 à Strasbourg. Cet engagement a pratiquement été respecté : paiement au 6 janvier 2011.

En ce qui concerne la suite de la compétition nous avons demandé par écrit au Président de la FFVB de nous faire connaître la date prévue pour le remboursement des frais engagés par les arbitres à dater du 1^{er} janvier 2011. A ce jour, aucune réponse.

Face à cette situation qui génère auprès de nos adhérents des soucis financiers, voire des agios bancaires, des démissions, des abandons, des messages de démotivation et de mécontentement nous parviennent en nombre. Les arbitres ne comprennent pas que leur fédération ayant encaissé les fonds, ne respecte pas les décisions prises en AG.

Le corps arbitral du Volley-ball est en danger.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Claude BARTHES

Président